

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2024
DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TARBES

Le Conseil d'Administration de l'Université de Technologie de Tarbes s'est réuni à l'amphi GEA,
le mercredi 19 juin 2024 à 15 h 30.

Sur quarante membres convoqués ayant voix délibérative, trente-deux sont présents en début de séance.
Deux pouvoirs sont également pris en compte, le quorum est atteint à trente-quatre voix délibératives.

DELIBERATION : STATUTS DE L'IUT DE TARBES

L'Institut Universitaire de Technologie de Tarbes est un institut interne de l'Université de technologie de Tarbes, au sens du 2° de l'article L.713-1, organisé dans les conditions définies par les articles L.713-9 et D 713-1 à D713-4 du code de l'éducation, et par l'ensemble de la réglementation applicables aux instituts universitaires de technologie.

Les membres présents délibèrent sur les statuts de l'IUT de Tarbes, ayant déjà fait l'objet d'une approbation en Conseil d'IUT le 29 novembre 2023.

Votants : **34** membres ayant voix délibérative

POUR : 34 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Adoption à l'unanimité des membres délibérants pour les statuts de l'IUT de Tarbes, composante de l'Université de Technologie de Tarbes.

Fait à Tarbes, le 19 juin 2024

Pour le Président du Conseil d'Administration,
Antoine NUNES

Le Directeur
Jean-Yves FOLY

